

# AssurÉconomie 2024

Mesure de la valeur du secteur de l'assurance dommages pour l'économie

**ALBERTA**



**BAC**

Bureau d'assurance  
du Canada

## **AssurÉconomie 2024**

Publié par le Bureau d'assurance du Canada (BAC), le rapport AssurÉconomie présente des statistiques sur l'importance du secteur de l'assurance de dommages pour le Canada et ses provinces et son apport à l'économie. Les données du rapport proviennent du BAC, de Statistique Canada et de MSA Research Inc., tandis que d'autres données justificatives ont été recueillies auprès de sources secondaires.

Le BAC a demandé à Statistique Canada d'utiliser son modèle d'entrées-sorties pour simuler les répercussions directes, indirectes et induites du secteur de l'assurance de dommages sur les sorties et l'emploi aux paliers national et provinciaux. Le BAC a fourni l'estimation de 2022 des sorties du secteur de l'assurance de dommages utilisée dans les chocs du modèle.

Les données les plus récentes disponibles sont utilisées pour les principaux enjeux du secteur de l'assurance de dommages mis en évidence dans le rapport. Dans certains cas, les chiffres peuvent ne pas correspondre au total indiqué car ils ont été arrondis.



# Table des matières

## Chapitre 1 : Principales conclusions

## Chapitre 2 : Vue d'ensemble de l'assurance de dommages

## Chapitre 3 : Importance de l'industrie de l'assurance de dommages pour le Canada

- Répartition des revenus au Canada (2013–2022)
- Répartition des revenus au Canada (2022)
- Placements dans les obligations d'État

## Chapitre 4 : Apport à l'emploi

- Emplois
- Revenu du travail
- Diversité

## Chapitre 5 : Apport à l'économie

- Produit intérieur brut
- Recettes fiscales

## Chapitre 6 : Assurance des entreprises

## Chapitre 7 : Principaux enjeux de l'assurance de dommages

- Assurance automobile
- Catastrophes naturelles

## Chapitre 8 : Missions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

- Réduction des pertes financières
- Premier répondant financier
- Fourniture de capitaux et soutien des finances publiques
- Facilitation de l'innovation
- Facilitation du crédit commercial
- Protection de la réputation
- Facilitation de la formation de capital
- Promotion de la sécurité au travail

## Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie



## Chapitre 1 : Principales conclusions



En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages de l'Alberta a directement contribué à hauteur de 2 milliards de dollars au produit intérieur brut nominal de la province, avec une incidence économique totale de près de 4 milliards de dollars si l'on tient compte des achats indirects de la chaîne d'approvisionnement et de l'incidence induite de la réinjection des revenus en dépenses.



En Alberta, les compagnies et courtiers d'assurance de dommages ont directement créé 17 000 emplois en 2022. Pour chaque tranche de 100 emplois dans l'assurance de dommages, 94 emplois de plus ont été créés grâce aux incidences de la chaîne d'approvisionnement et à l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses. Selon les estimations, 32 000 emplois sont attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages.



La rémunération horaire des personnes qui travaillent au sein d'une compagnie d'assurance de personnes et d'assurance de dommages en Alberta était de 18 % supérieure à la moyenne provinciale en 2022 (**Encadré 2**), ce qui témoigne de sa productivité. En moyenne, la productivité au travail au sein d'une compagnie d'assurance était de 39 % supérieure à celle du secteur moyen en Alberta (**Encadré 4**).



Le secteur de l'assurance favorise l'égalité des sexes en engageant un pourcentage élevé de femmes. En 2021, les courtiers d'assurance de personnes et de dommages ont atteint un taux d'emploi des femmes de 64 %, tandis que les assureurs ont enregistré un taux de 65 %, contre 47 % par industrie en moyenne en Alberta. (**Encadré 3**).



L'industrie de l'assurance de dommages contribue considérablement à l'assiette fiscale de l'Alberta. En 2022, l'industrie a payé directement 30 millions de dollars en impôts des sociétés en Alberta et 522 millions de dollars en taxes sur les primes d'assurance (**Encadré 5**). De plus, l'industrie a versé 128 millions de dollars en taxes et impôts au palier provincial, portant l'apport total du secteur à l'assiette fiscale à 680 millions de dollars.



## Chapitre 2 : Vue d'ensemble de l'assurance de dommages

L'industrie de l'assurance de dommages permet de transférer les risques des particuliers et des entreprises. Les assureurs y parviennent en mettant en commun et en répartissant les risques des particuliers et des entreprises parmi un large éventail de risques, d'entreprises et de particuliers. Les assureurs fixent le prix des contrats en fonction de la valeur prévue du risque, des frais administratifs et de la marge bénéficiaire. En constituant un portefeuille important et diversifié de ces risques, l'industrie gère les risques de dommages en Alberta.

Cependant, les assureurs primaires ne font pas ce travail en vase clos. Les compagnies d'assurance misent sur les canaux de distribution et les services de sensibilisation des consommateurs proposés par les courtiers et les agents d'assurance. Les courtiers et agents travaillent directement avec les consommateurs pour choisir l'assurance qui correspond le mieux à leur budget et à leur profil de risque.

Au sein de l'industrie de l'assurance de dommages, les compagnies de réassurance offrent des services de transfert de risques aux compagnies d'assurance primaires. De la même manière que les assureurs regroupent les risques des particuliers et des entreprises, les compagnies de réassurance regroupent les risques des assureurs. En recourant à des contrats de réassurance, les compagnies d'assurance primaires peuvent transférer le risque de certaines polices au réassureur et respecter les obligations en matière de suffisance des fonds propres fixées par les organismes de réglementation gouvernementaux.

Bien que la nature de l'industrie de l'assurance de dommages demeure relativement stable dans le temps, et malgré les défis posés par les catastrophes naturelles au cours des dernières années, la stratégie d'entreprise continue d'évoluer en fonction des risques et de la conjoncture réglementaire dans lequel l'industrie exerce ses activités.





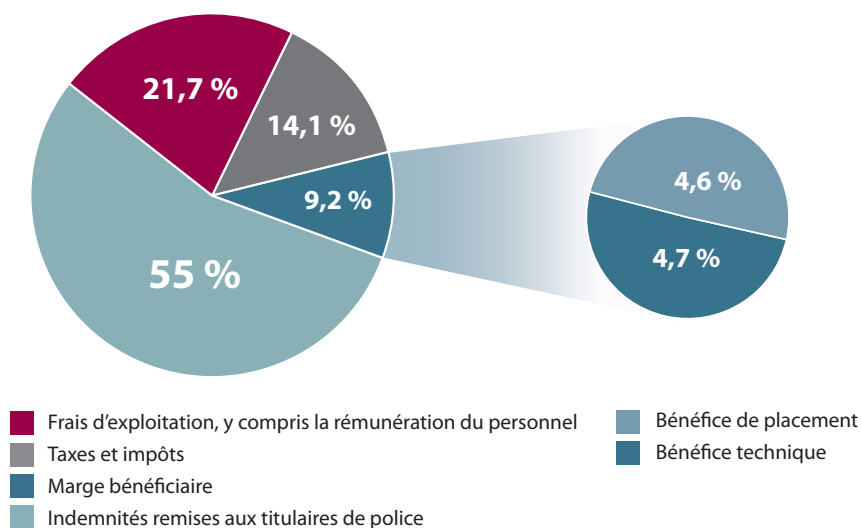
## Chapitre 3 : Importance de l'assurance de dommages pour le Canada

L'industrie de l'assurance de dommages au Canada remplit habilement son rôle de transfert et de gestion des risques des particuliers et des entreprises. Ces services de transfert et de gestion des risques génèrent des revenus et stimulent simultanément l'investissement. Au-delà de l'incidence économique, l'industrie crée des activités secondaires et offre des avantages sociétaux à la société canadienne, lesquels sont expliqués plus en détail au chapitre 8.

### Répartition des revenus au Canada (2013–2022)

Chaque tranche de un dollar de revenu généré par les compagnies d'assurance de dommages canadiennes est généralement répartie de la manière illustrée dans l'**encadré 1**. Pour la période de 2013 à 2022, les règlements versés aux titulaires de police représentaient en moyenne la plus grande part (55 %) des revenus de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada, la marge bénéficiaire constituant la plus petite part (9,2 %), en moyenne. Dans l'ensemble, chaque assureur assume et gère les risques de ses clients en contrepartie du paiement d'une prime qui couvre les sinistres, les frais d'exploitation et d'autres obligations.

**Encadré 1 : Répartition des revenus des compagnies d'assurance de dommages, 2013–2022, Canada**



Source : Analyse du BAC avec données de MSA Research Inc. (selon une moyenne de 10 ans)



### Répartition des revenus au Canada (2022)

En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages a versé 48 % de ses revenus directement aux demandeurs d'indemnité, comparativement à la moyenne de 55 % des dix dernières années (**encadré 1**). La même année, l'industrie a dégagé un bénéfice de 14 % sur ses revenus, soit un pourcentage considérablement supérieur à la moyenne de 9,2 % des dix dernières années. Ce bénéfice plus élevé que la normale s'expliquait par une baisse de la fréquence et de la gravité des sinistres en raison du ralentissement de l'activité économique pendant la pandémie de COVID-19. Ce bénéfice tiré de la souscription ne demeurera probablement pas à ce niveau, en raison de l'inflation et de la tendance au chapitre des demandes d'indemnités. Parallèlement, la détérioration du rendement des placements est attribuable à la forte hausse des taux d'intérêt et aux pertes de valeur de marché qui en ont résulté sur la plupart des actifs investis par les

**Tableau 1 : Répartition des revenus des assureurs du secteur de l'assurance de dommages, 2022, Canada**

| Répartition                                 | % des revenus |
|---------------------------------------------|---------------|
| Règlements versés aux titulaires de contrat | 47,7 %        |
| Frais d'exploitation                        | 22,4 %        |
| Taxes et impôts                             | 15,7 %        |
| Marge bénéficiaire                          | 14,3 %        |
| Bénéfice tiré de la souscription            | 14,1 %        |
| Bénéfice tiré des placements                | 0,2 %         |

Source : Analyse du BAC avec données de MSA Research Inc.

assureurs de dommages, en particulier en ce qui concerne les pertes non réalisées sur les obligations et les actions.

Actuellement, la marge bénéficiaire de l'industrie est constituée presque exclusivement de revenus de souscription, bien que les revenus de placement représentent habituellement environ la moitié des bénéfices de l'industrie.

En remplissant sa fonction de transfert de risque, l'industrie de l'assurance de dommages contribue considérablement à la compétitivité et à la prospérité de l'Alberta. L'industrie offre une rémunération relativement élevée à sa main-d'œuvre très productive et diversifiée, tout en contribuant amplement aux impôts des compétences municipales, provinciales et fédérales.

Outre sa contribution économique directe, l'industrie de l'assurance de dommages a également des répercussions indirectes et induites.<sup>1</sup> Les répercussions indirectes englobent l'activité de la chaîne d'approvisionnement en amont des entrées intermédiaires de l'industrie. Les répercussions induites concernent l'activité économique attribuable aux salaires des travailleurs de l'industrie et de sa chaîne d'approvisionnement.

### Placements dans les obligations d'État

Les assureurs placent massivement dans des obligations d'État qui soutiennent l'économie canadienne. En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages détenait au total près de 39 milliards de dollars en obligations de gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que d'administrations publiques et d'établissements d'enseignement. Ce niveau de placement dans les obligations d'État en 2022 était légèrement supérieur aux 34 milliards de dollars en 2018.

<sup>1</sup> Statistique Canada. (2009). Guide d'utilisation du modèle d'entrées-sorties.

## Chapitre 4 : Apport à l'emploi



### **Emplois**

À l'échelle de l'Alberta, les assureurs de dommages ont procuré un emploi direct à 6 000 travailleurs en 2022. En incluant les courtiers, qui agissent en tant que conseillers experts pour répondre aux besoins d'assurance des consommateurs, la contribution directe du secteur au marché de l'emploi a atteint près de 17 000 travailleurs.<sup>2</sup>

L'industrie de l'assurance de dommages dans son sens large est à l'origine d'un nombre d'emplois nettement supérieur à celui de ses employés directs. Ces emplois indirects et induits comprennent des professions dans un large éventail de domaines tels que les services juridiques, la comptabilité, les télécommunications, le traitement de données et les services de réparation de véhicules automobiles. Si l'on tient compte des emplois indirects résultant de l'activité de la chaîne d'approvisionnement et des emplois induits générés par la réinjection des revenus des employés dans l'économie, 15 000 emplois supplémentaires ont été créés en 2022, portant le nombre total d'emplois attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages à 32 000 travailleurs.

### **Revenu de travail**

L'industrie de l'assurance n'est pas uniquement une source majeure d'emplois pour l'Alberta, elle soutient également des emplois de

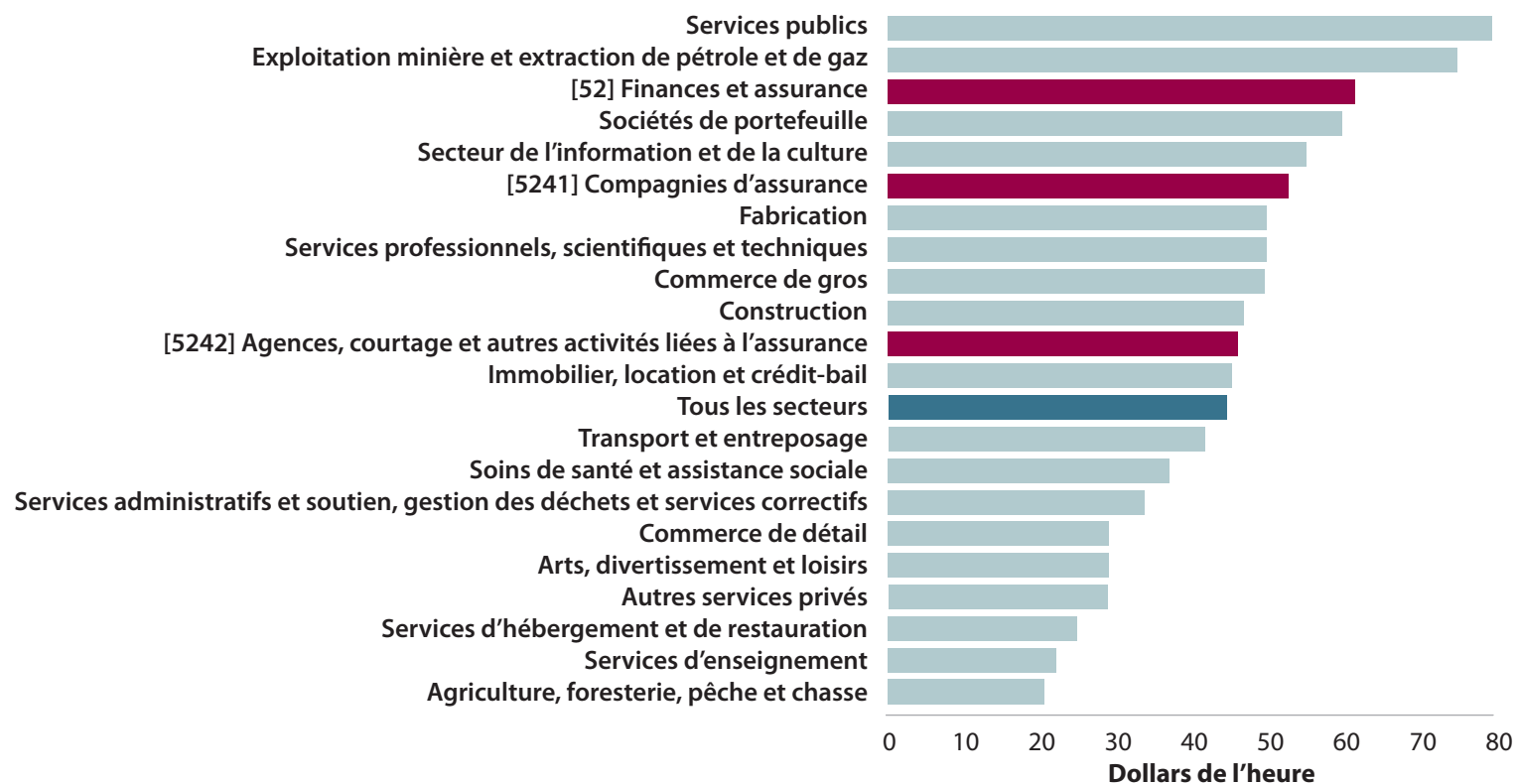
haute qualité et bien rémunérés. En 2022, les personnes qui travaillaient pour une compagnie d'assurance de personnes et de dommages gagnaient en moyenne 53 \$ l'heure, et celles qui travaillaient pour un courtier d'assurance de personnes ou de dommages gagnaient en moyenne 46 \$ l'heure. Ces salaires horaires moyens étaient légèrement supérieurs à ceux de l'employé moyen de l'Alberta, soit 45 \$ l'heure (**Encadré 2**).

En 2022, les employés des assureurs et courtiers d'assurance de dommages de l'Alberta ont gagné un peu plus d'un milliard de dollars. Si l'on tient compte des emplois indirects générés par l'incidence de la chaîne d'approvisionnement et de l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses, un milliard de dollars de rémunération supplémentaire a été ajouté, portant le total du revenu du travail à plus de 2 milliards de dollars. L'effet multiplicateur s'entend de l'effet d'une augmentation exogène de la demande sur le revenu et le produit nationaux. L'investissement du secteur de l'assurance de dommages donne lieu à une hausse de la demande et de la consommation dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

<sup>2</sup> Voir en annexe la méthodologie utilisée par Statistique Canada pour calculer les répercussions directes, indirectes et induites.



## Encadré 2 : Rémunération totale par heure travaillée par industrie, 2022, Alberta



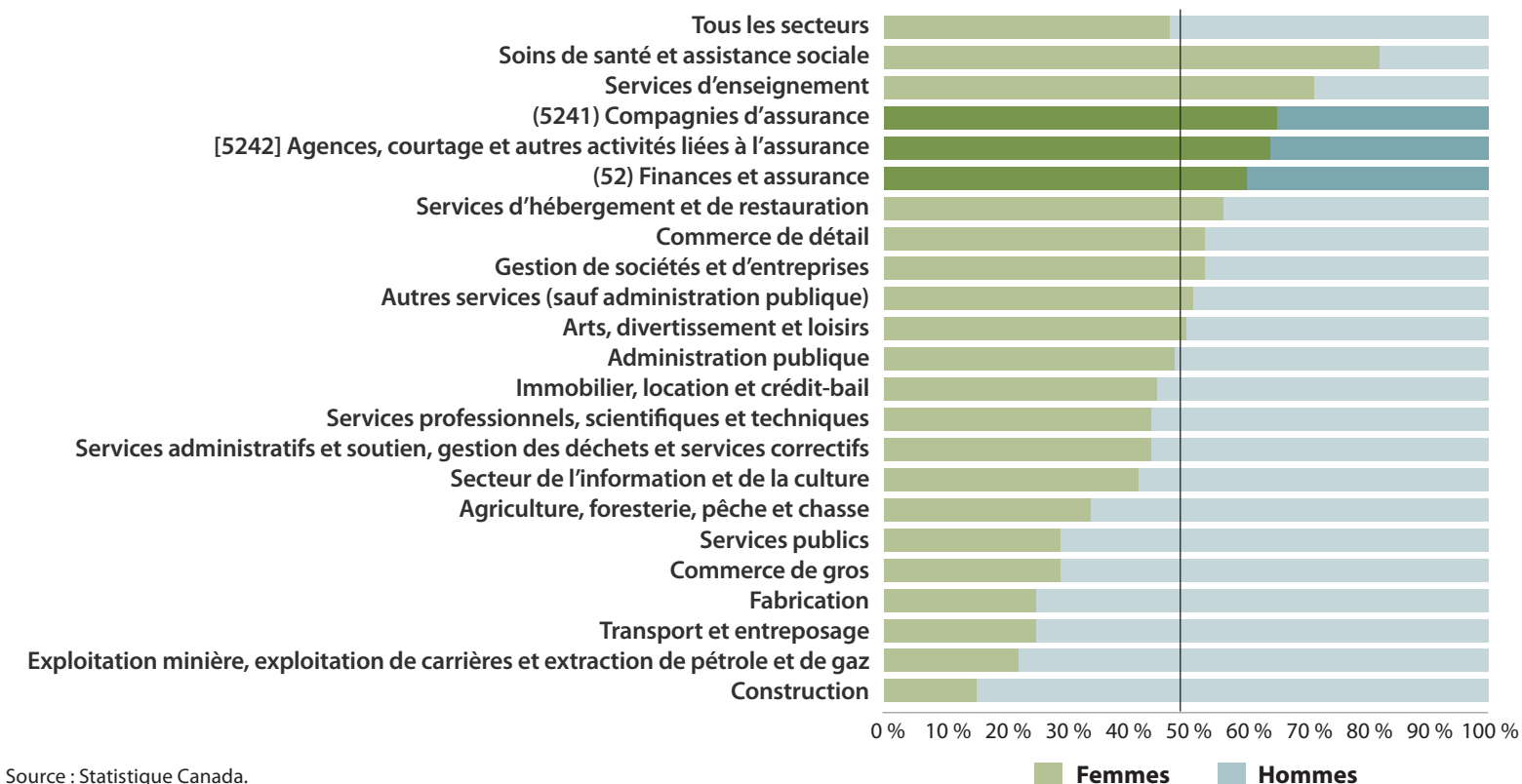
Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour savoir comment a été utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

## Diversité

Le recensement canadien de 2021 a révélé que le secteur de la finance et de l'assurance de l'Alberta embauchait plus de femmes (60 %) que d'hommes. (**Encadré 3**). Les courtiers d'assurance de personnes et de dommages employaient 64 % de femmes et les compagnies d'assurance 65 %, soit plus que le secteur moyen en Alberta (47 %).

**Encadré 3: Emplois par industrie par sexe, 2021, Alberta**



Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour savoir comment a été utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

L'industrie de l'assurance de dommages soutient un nombre important d'emplois, embauche un pourcentage important de femmes et verse des salaires supérieurs à la moyenne, ce qui contribue à la fois au dynamisme économique de la province et à l'équité entre les hommes et les femmes.



## Chapitre 5 : Apport à l'économie

### *Produit intérieur brut*

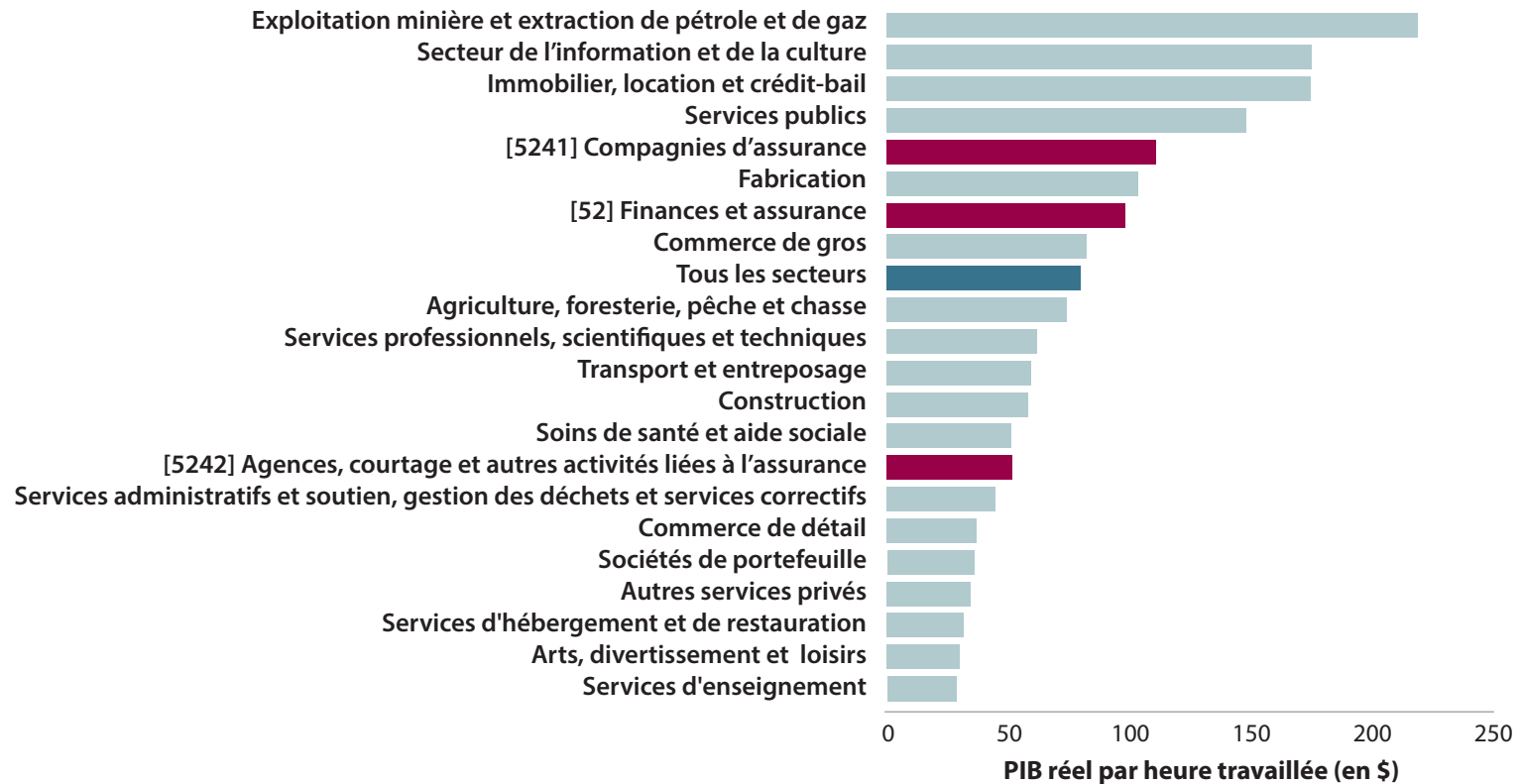
En 2022, les compagnies d'assurance de dommages ont directement contribué à hauteur d'un peu plus d'un milliard de dollars au PIB de l'Alberta par l'effet combiné de ses services de transfert de risques et des rendements de ses activités de placement. Les courtiers d'assurance de dommages ont ajouté près d'un milliard de dollars au PIB, portant l'apport direct total de l'industrie à l'économie de l'Alberta à environ deux milliards de dollars.

Les activités de l'industrie de l'assurance de dommages permettent de créer indirectement des biens et services dans sa chaîne d'approvisionnement et, par la réinjection des revenus des employés en dépenses, induisent des activités supplémentaires dans l'ensemble de l'économie, contribuant à hauteur de 2 milliards de dollars supplémentaires au PIB de l'Alberta en 2022. Dans l'ensemble, pour 2022, l'apport cumulatif direct, indirect et induit du secteur de l'assurance de dommages au PIB de l'Alberta s'est établi à près de 4 milliards de dollars.

En plus de l'apport global de l'industrie de l'assurance de dommages à l'économie de l'Alberta, la productivité au travail (mesure du PIB réel par heure travaillée) des compagnies d'assurance a été de 39 % supérieure à celle de la moyenne provinciale en 2022. Les employés des compagnies d'assurance de personnes et de dommages comptent ainsi parmi les travailleurs les plus productifs de l'Alberta (**Encadré 4**).



#### Encadré 4 : Productivité au travail par heure par industrie, 2022, Alberta



Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour savoir comment a été utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

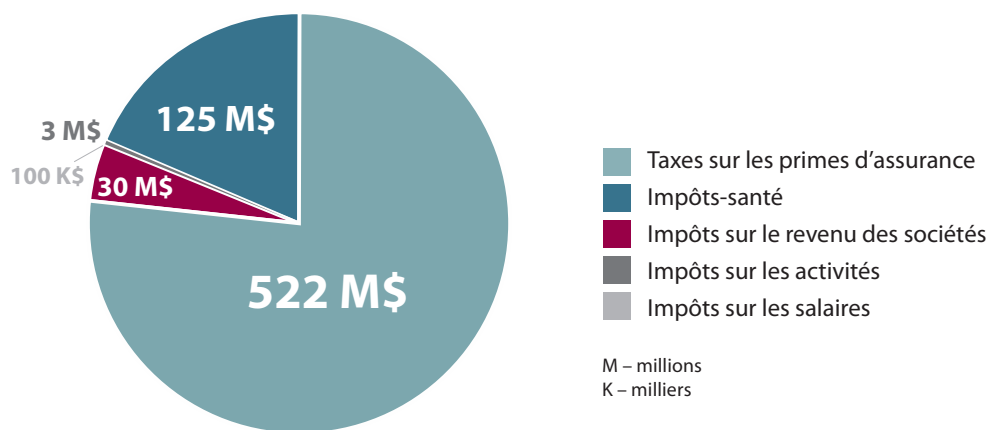


## Recettes fiscales

En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages a versé directement 30 millions de dollars en impôts des sociétés en Alberta et 522 millions de dollars en taxes sur les primes d'assurance. Le secteur a également contribué 128 millions de dollars en impôts et taxes par le biais de ses activités commerciales, portant la contribution totale aux recettes fiscales du gouvernement albertain à près de 680 millions de dollars. (**Encadré 5**). En 2022, les taxes sur les primes d'assurance représentaient la plus grande source directe d'impôts provinciaux en Alberta. Les assureurs de dommages versent au gouvernement de l'Alberta une taxe de 4,0 % sur les primes qu'ils perçoivent annuellement.<sup>3</sup>

L'industrie de l'assurance de dommages a également contribué aux recettes fiscales du gouvernement fédéral. En 2022, les assureurs de dommages au Canada ont versé près de 4 milliards de dollars en impôts au gouvernement fédéral. Ces paiements comprennent les impôts sur le revenu des sociétés (0,4 milliard \$) et les impôts prélevés sur le revenu des employés de l'industrie (2 milliards \$).

**Encadré 5 : Impôts versés par l'industrie de l'assurance de dommages au gouvernement provincial, 2022, Alberta**



<sup>3</sup> Gouvernement de l'Alberta. « Insurance Premiums Tax » <https://www.alberta.ca/insurance-premiums-tax>



## Chapitre 6 : Assurance des entreprises

Selon les estimations de 2022, le secteur de l'assurance des entreprises de l'Alberta a apporté une valeur considérable à l'économie canadienne grâce à sa contribution au PIB, au revenu du travail et à la création d'emplois. Les activités du secteur ont eu une incidence économique directe de près de 753 millions de dollars au chapitre du PIB, de près de 442 millions de dollars au chapitre des revenus du travail et d'un peu plus de 6 000 emplois.

En tenant compte de l'effet multiplicateur, chaque tranche de 100 dollars de PIB et de 100 dollars de revenus du travail a généré respectivement 91 et 83 dollars supplémentaires dans d'autres industries. De même, le secteur a créé 94 emplois par tranche de 100 emplois dans le secteur de l'assurance des entreprises en Alberta. L'incidence économique totale du secteur de l'assurance des entreprises en 2022 s'élève donc à un peu plus d'un milliard de dollars en termes de PIB, à près d'un milliard de dollars en termes de revenus du travail et à 12 000 emplois. Ces tendances mettent en évidence l'importance de l'incidence économique et du potentiel de création d'emplois du secteur de l'assurance des entreprises en Alberta.

De plus, au cours de l'exercice de 2022, les assureurs en Alberta ont versé environ 2 milliards de dollars en réclamations d'assurance des

entreprises. Ces paiements ont joué un rôle essentiel de soutien aux entreprises, en leur permettant de récupérer leurs pertes et de redémarrer rapidement leurs activités à la suite d'un événement imprévu. En apportant le soutien financier nécessaire, le secteur de l'assurance des entreprises continue d'être un partenaire essentiel dans la reprise et la résilience des entreprises de l'Alberta.

La capacité de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada à jouer un rôle d'amortisseur financier est renforcée dans les périodes difficiles comme celle que nous vivons aujourd'hui, alors que les entreprises subissent les conséquences d'une conjoncture inflationniste et de périodes de croissance économique plus faible, comme en témoignent de manière évidente les chocs de prix et la crise du coût de la vie qui s'ensuit. Dans un tel contexte, les assureurs ont une perspective unique et, de fait, ont la responsabilité d'absorber les conséquences de cette conjoncture sur les consommateurs et l'économie en général.

À la fin de 2022, près de 119 000 entreprises étaient en activité en Alberta.<sup>4</sup> Toutes ont un point en commun : sans une assurance adéquate, elles pourraient toutes être anéanties par une catastrophe ou une poursuite en justice.

<sup>4</sup> Statistique Canada.





## Chapitre 7 : Principaux enjeux de l'assurance de dommages

### Assurance automobile

La compétitivité du marché de l'assurance automobile de l'Alberta est mise à rude épreuve. Alors que les primes demeurent stables - progressant de seulement 2,8 % par an pendant la période 2021-2023 - et nettement inférieures au rythme de l'inflation, les pressions sur les coûts des réclamations augmentent en raison de l'inflation, de la hausse des frais de justice et des coûts des dommages corporels et du nombre de vols de voitures.<sup>5</sup> En janvier 2023, le gouvernement de l'Alberta a mis sur pause les dépôts des tarifs d'assurance automobile tout en s'engageant à explorer des solutions permettant de relever les défis à court et à long terme. En novembre 2023, le gouvernement a [annoncé](#) que la pause sur les dépôts de tarifs expirerait et serait remplacée par un plafond de tarif pour les « bons conducteurs », ce qui continue d'exercer des pressions sur le marché.

Un [rapport publié en septembre 2023](#) par le cabinet de conseil indépendant MNP a révélé que le marché de l'assurance automobile de l'Alberta faisait face aux mêmes problèmes d'inflation et de perturbation de la chaîne d'approvisionnement que d'autres territoires de compétence au Canada. Toutefois, les frais de contentieux constituent une pression majeure sur les coûts qui influe sur les primes payées par les conducteurs de l'Alberta. Principales constatations du rapport :

- Les frais juridiques représentent environ 20 % des primes que paient les conducteurs pour l'assurance automobile obligatoire en Alberta. Cela équivaut à près de 200 dollars par police et par an.

- Entre 2018 et 2022, plus de 1,2 milliard de dollars en primes payées par les conducteurs a été affecté aux frais juridiques liés aux réclamations.
- Les frais juridiques du régime d'assurance automobile de l'Alberta ont augmenté de 31 % depuis 2018.
- Lorsqu'une réclamation est contestée, les frais juridiques dépassent largement - jusqu'à plus du double même - le montant des indemnités pour douleur et souffrance versé aux personnes blessées dans un accident. Environ 38 % du montant d'un règlement est affecté aux frais juridiques, tandis que 15 % seulement, en moyenne, sont versés au demandeur d'indemnités pour douleur et souffrance.

Le BAC ne cesse de prôner que c'est en s'attaquant à ces pressions sur les coûts, tout en offrant aux Albertains un plus vaste choix d'options d'assurance, que l'on pourra avoir une incidence durable et concrète sur les primes à la consommation. Comme les frais juridiques sont liés en majeure partie à des blessures mineures, permettre aux assureurs d'offrir une gamme d'options d'assurance plus étendue pourrait donner lieu à des économies considérables.

Le vol de voitures est également un sujet de préoccupation en Alberta, avec une hausse de 39 % des vols de véhicules pendant la période de 2021 à 2023. Aujourd'hui, les vols de voitures dans la province représentent des pertes assurées d'environ 160 millions de dollars.

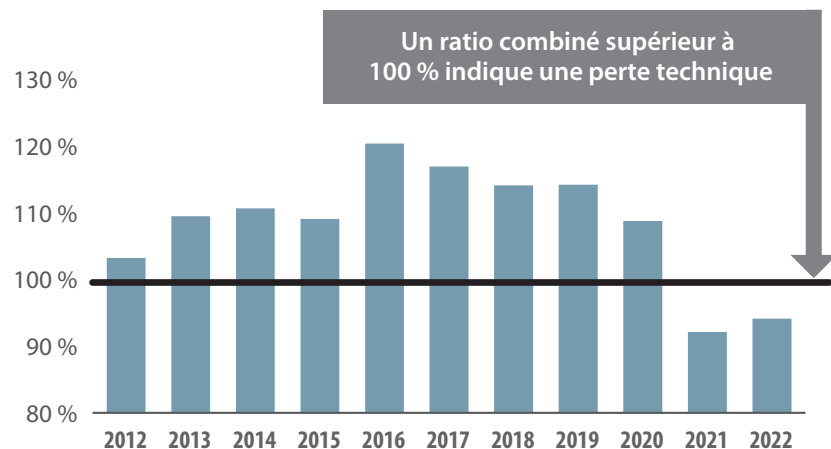
<sup>5</sup> Les statistiques sur l'assurance automobile reposent sur une analyse du BAC et des données de l'Agence statistique d'assurance générale.



### **Branche d'assurance des voitures de tourisme**

La branche d'assurance des voitures de tourisme (VT) de l'Alberta a subi une perte technique de longue durée avant la pandémie de COVID-19. Pour la période de 2013 à 2022, le ratio combiné moyen de la branche d'assurance des VT était d'environ 108 % (**Encadré 6**). Les ratios combinés inférieurs à 100 % enregistrés en 2021 et 2022 rendent compte des mesures de confinement liées à la Covid-19 qui ont favorisé la détérioration au chapitre de la fréquence et de la gravité des réclamations d'assurance automobile.

#### **Encadré 6 : Rentabilité de la branche d'assurance des voitures de tourisme, 2013–2022, Alberta**



Source : Analyse par le BAC des données de l'Agence statistique d'assurance générale

### **Catastrophes naturelles**

En février 2024, le gouvernement de l'Alberta a annoncé dans son [budget de 2024](#) des investissements ciblés visant à améliorer la préparation de la province aux catastrophes naturelles extrêmes telles que les inondations, la sécheresse et les feux de forêt. Pour la période de 2020 à 2023, des événements météorologiques extrêmes en Alberta ont donné lieu à des sinistres assurés de 3,6 milliards de dollars, ce qui représentait 30 % du total des sinistres catastrophiques au Canada.<sup>6</sup> Le BAC continue de collaborer avec les gouvernements fédéral et provinciaux sur les mesures permettant d'améliorer la résilience climatique des collectivités de partout au pays.

<sup>6</sup> Analyse par le BAC des données de CatIQ



## Chapitre 8 : Missions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

Au-delà de l'incidence économique directe de l'industrie de l'assurance de dommages sur les comptes nationaux, et par conséquent sur le bien-être économique du Canada, l'assurance de dommages présente souvent des avantages socio-économiques subtils, invisibles, mais très répandus. Certains de ces avantages sont présentés ci-dessous.

### ***Réduction des pertes financières***

Le principal avantage de l'assurance est de contribuer à réduire les pertes financières au minimum. Cet avantage peut aller de la réparation et de la reconstruction d'un bien commercial endommagé par une catastrophe naturelle (incendie, inondation ou tremblement de terre) à la prise en charge des frais juridiques liés à une poursuite en responsabilité civile. La sécurité financière accrue offerte par l'assurance permet aux entreprises et aux consommateurs d'avoir l'esprit tranquille et aide les familles et les entreprises à demeurer financièrement stables en cas d'épreuves imprévues.<sup>7</sup>

### ***Premier répondant financier***

Il n'est pas toujours possible de prendre des mesures préventives pour tous les types de risques. Dans le cas des risques à forte incidence et à faible probabilité, tels que les catastrophes naturelles, les compagnies d'assurance font souvent fonction de « premiers répondants » financiers, en versant des indemnités aux victimes avant que l'aide gouvernementale ou les actions caritatives soient mises en place. En dépêchant du personnel pour participer aux efforts de rétablissement et en travaillant rapidement à l'atténuation et à la réparation des dommages après une catastrophe, les assureurs contribuent à accélérer les efforts qui permettent aux entreprises et aux particuliers de se remettre rapidement sur pied.<sup>8</sup> Si l'assurance permet de se prémunir contre les pertes, elle facilite également le redémarrage et la reprise de l'économie.

### ***Fourniture de capitaux et soutien des finances publiques***

Les assureurs détiennent généralement un portefeuille diversifié de placements à long terme stables, tels que des obligations d'entreprises et d'État. Ces placements permettent aux assureurs d'investir dans des catégories d'actif qui soutiennent leurs obligations en matière de souscription, et qui seraient trop risquées à assurer sans ce soutien de secours.<sup>9</sup> En achetant des obligations d'État, les assureurs contribuent implicitement au financement de services sociaux essentiels tels que l'éducation et les soins de santé. Les gouvernements s'appuient sur les marchés financiers pour financer leurs activités, de sorte que les contribuables ne portent pas l'entière responsabilité des dépenses publiques. De cette façon, les assureurs contribuent à la santé fiscale et socioéconomique globale du Canada.

L'assurance contribue également à soutenir les leviers de l'offre et de la demande de l'économie en facilitant le commerce national et international. Par exemple, l'assurance transport des marchandises et l'assurance-crédit permettent aux entreprises d'importer des biens de l'étranger, stimulant ainsi l'offre de biens au Canada. L'assurance soutient également la demande lorsqu'une entreprise assurée contre les pertes d'exploitation ne peut honorer ses commandes en raison d'un sinistre assuré.

<sup>7</sup> Grant, Eric. (2012). The Economic and Social Value of Insurance. The Geneva Association, 10.

<sup>8</sup> Ibid., 12.

<sup>9</sup> Grundl, H., M. Dong, and J. Gal. (2016). "The Evolution of Insurer Portfolio Investment Strategies for Long-Term Investing," OECD Journal: Financial Market Trends, 2016 (1).



### ***Facilitation de l'innovation***

Dans l'écosystème de l'innovation, de nombreuses petites entreprises en démarrage, dotées de capitaux permanents, prennent d'énormes risques en développant de nouvelles technologies. De nombreuses percées technologiques sont le fruit d'un long processus d'incubation au cours duquel l'entreprise est créée et financée par des investisseurs. Les entreprises en démarrage peuvent s'engager dans la recherche et le développement pendant des années (voire des décennies) avant de pouvoir générer des revenus, créant ainsi de la propriété intellectuelle - tout cela avant le lancement commercial de leur nouveau produit ou service. La gestion du risque financier lié à ce processus serait extrêmement difficile sans une assurance de responsabilité civile, une assurance professionnelle, une assurance de responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants et d'autres formes d'assurance étant donné qu'un seul sinistre ou une seule erreur d'exploitation pourrait effectivement mettre l'entreprise en faillite et épuiser le capital investi. L'assurance des entreprises permet de faire en sorte que le processus de découverte scientifique de bout en bout se manifeste dans un contexte commercial.

### ***Facilitation du crédit commercial***

Lorsqu'une entreprise a une présence physique, la preuve d'une assurance des entreprises est une condition préalable à l'obtention d'un prêt commercial. Pour cette raison, les assureurs sont également des facilitateurs de crédit dans l'économie. Ce crédit, à son tour, facilite la production, la distribution et l'utilisation des biens ou services que produit l'entreprise.

### ***Protection de la réputation***

Toutes les entreprises doivent surveiller et gérer de près tout risque susceptible de nuire à leur réputation. Lorsqu'une entreprise est en mesure de démontrer à ses clients et aux consommateurs qu'elle a atténué les risques grâce à l'assurance, ces derniers lui accordent une plus grande confiance. Bien que l'assurance ne soit pas toujours obligatoire pour tous les types d'entreprises, les clients aiment savoir qu'ils font affaire avec une entreprise de bonne réputation qui prend au sérieux la sécurité de son personnel et de ses clients et qui gère adéquatement ses risques financiers.

### ***Facilitation de la formation de capital***

L'assurance peut aider les entreprises à réaliser des économies à long terme si elles combinent une assurance des entreprises adéquate avec des stratégies internes de gestion des risques. En gérant activement les risques, une entreprise est moins susceptible de subir des sinistres importants et fréquents couverts par son contrat d'assurance. De cette façon, l'entreprise démontre à l'assureur qu'elle est consciente des risques et qu'elle prend des mesures pour éviter les sinistres inutiles. Avec des réclamations réduites au minimum, une entreprise peut être en mesure de réduire ses coûts d'assurance globaux grâce à l'amélioration de son profil de risque.

### ***Promotion de la sécurité au travail***

En plus de l'assurance type des entreprises, des garanties complémentaires permettent d'encourager une entreprise et ses employés à travailler en toute sécurité.



## Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022<sup>10</sup> définit comme suit les compagnies, agences et courtiers d'assurance et autres activités liées à l'assurance.

### 5241 – Compagnies d'assurance

Ce groupe de l'industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à souscrire des rentes, des polices d'assurance et des contrats de réassurance. Les établissements de ce groupe investissent les primes pour constituer un portefeuille d'actifs financiers à utiliser en cas de sinistres futurs. Les cotisations et les primes sont établies à partir de calculs actuariels des réserves. Ce groupe de l'industrie comprend les compagnies d'assurance directe qui ont pour activité principale la souscription de rentes et de polices d'assurance directement auprès des assurés, et les compagnies de réassurance qui ont pour activité principale la prise en charge de tout ou partie du risque associé aux polices d'assurance en vigueur souscrites à l'origine par d'autres compagnies d'assurance. Les groupes de l'industrie sont définis en fonction du type de risque contre lequel les titulaires de police sont assurés, comme le décès, la perte d'emploi attribuable à l'âge ou à l'invalidité, et les dommages matériels.

52411 – Compagnies d'assurance vie, soins de santé et soins médicaux

52412 – Compagnies d'assurance directe (sauf vie, soins de santé et soins médicaux)

52413 – Compagnies de réassurance directe

### 5242 – Agences, courtage et autres activités liées à l'assurance

Ce groupe de l'industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des assurances ou à fournir des services liés à l'assurance.

52421 – Agences et courtiers d'assurance

52429 – Autres activités liées à l'assurance

### Méthodologie utilisée par Statistique Canada

Toutes les valeurs nominales du PIB, de l'emploi, du revenu personnel et de l'impôt figurant dans ce rapport sont fournies par Statistique Canada, qui a utilisé des tableaux détaillés des ressources et des emplois et des modèles d'entrées-sorties, sauf indication contraire. Les résultats du modèle permettent de quantifier les incidences économiques combinées directes, indirectes et induites (incidence totale) :

- Les incidences directes ne concernent que les entreprises, les employés et les travailleurs indépendants des compagnies d'assurance (SCIAN 5241) et des agences, courtiers et autres activités liées à l'assurance (SCIAN 5242), par exemple les taxes sur les primes payées directement par les compagnies d'assurance.
- Les incidences indirectes (ou incidences de la chaîne d'approvisionnement) sont générées par les achats effectués en amont (chaîne d'approvisionnement) par les activités désignées à la phase d'incidence directe. Par exemple, les activités du secteur de l'assurance de dommages nécessitent des services juridiques et administratifs externes.

<sup>10</sup> Statistique Canada.



- Les incidences induites sont obtenues lorsque les employés des entreprises désignées à la phase d'incidence directe et indirecte dépensent les revenus tirés de l'activité analysée. Cette réinjection des revenus dans l'économie se traduit par des niveaux supplémentaires d'emploi, de revenus et de recettes fiscales, qui peuvent être observés dans un vaste éventail de secteurs d'activité.

### **Incidence totale des compagnies d'assurance de dommages**

Statistique Canada produit des estimations du PIB, de l'emploi, du revenu personnel et des taxes sur les produits par impôt détaillé et des impôts sur la production par niveau de gouvernement pour les compagnies d'assurance. Cependant, ces estimations comprennent à la fois les segments de l'assurance de dommages et de l'assurance de personnes. Pour isoler l'apport direct de l'industrie de l'assurance de dommages, Statistique Canada utilise des données financières détaillées des compagnies d'assurance pour calculer les estimations de sortie des secteurs d'assurance de dommages et d'assurance de personnes. Tel qu'il est défini dans le système de comptabilité nationale de 2008, les sorties applicables à chacune de ces deux industries ont été calculées en additionnant les primes d'assurance acquises au revenu de placement, puis en soustrayant

les réclamations d'assurance payées. Le revenu de placement est la somme des intérêts et du revenu de dividende, des gains réalisés et des frais de placement. La part de l'industrie de l'assurance de dommages des sorties totales de l'industrie de l'assurance a ensuite été calculée en divisant les sorties des compagnies d'assurance de dommages par les sorties totales des compagnies d'assurance (définies comme assurance de personnes et assurance de dommages). Cette part a ensuite été appliquée à tous les paramètres de l'incidence économique pour les compagnies d'assurance disponibles auprès de Statistique Canada, produisant des estimations pour les compagnies d'assurance de dommages.

### **Incidence totale des agences d'assurance, courtiers d'assurance et d'autres activités liées à l'assurance**

La presque totalité des sorties des courtiers d'assurance, agents d'assurance et experts en sinistres est achetée par des compagnies d'assurance. En conséquence, les incidences des activités des agences et courtiers d'assurance et d'autres activités liées à l'assurance ont été estimées en effectuant un choc de sortie sur les compagnies d'assurance; les incidences économiques de ce secteur sont comprises dans les résultats du modèle comme incidences indirectes des compagnies d'assurance.